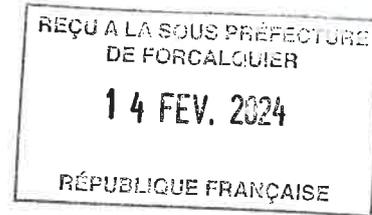




## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2024



**Délibération n°2024-06**

**Thème : AMENAGEMENT 5**

**Objet : Mobilité : acquisition d'une bande de terrain pour la création d'une liaison douce**

L'an deux mille vingt-quatre le six du mois de février, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 janvier 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 9 Suffrages exprimés : 29**

**Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Mme Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal

**Étaient représentés :**

Mme Caroline MASPER, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER  
Mme Elodie OLIVER, conseillère municipale donne procuration à Mme Karima COEURET  
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à M. Didier MOREL  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
M. Rémi DUTHOIT, conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER  
Mme Odile CHENEVEZ, conseillère municipale donne procuration à Mme Lorraine PRUNET  
M. Charles DANNAUD, conseiller municipal donne procuration à M. Geoffroy GONZALEZ

**Absents excusés :**

Caroline MASPER, Elodie OLIVER, Francine GIAY-CHECA, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Rémi DUTHOIT, Odile CHENEVEZ, Charles DANNAUD

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Aurélie ANNEQUIN a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU la délibération du conseil municipal n°2018-61 en date du 15 novembre 2018 portant acquisition d'une bande de terrain à la société Habitations de Haute Provence ;

**CONSIDERANT** que l'emprise du terrain à acquérir est de 234m<sup>2</sup> environ et non de 86m<sup>2</sup> ;

**CONSIDERANT** qu'il s'agit d'une acquisition sans contrepartie et non d'une acquisition à l'euro symbolique ;

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'approuver l'acquisition d'une partie du terrain cadastré G1933 pour environ 234 m<sup>2</sup> sans contrepartie ;
- De préciser que les frais seront à la charge de la commune ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : 14 FEV. 2024